



## PROCES VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

\*\*\*\*\*

**Séance du 10 avril 2026 à 17h15**

\*\*\*\*\*

**Convocation du 03 avril 2026**

\*\*\*\*\*

### Etaient présents

Jean PETRONIO  
Muriel BAJOT  
Renaud MARIAGE  
Amandine GOI  
Daniel BLONDEAU  
Anthony ROUSSEAU  
Estelle CIADOUX  
Vincent LAROSA  
Elodie BILLETTE  
Philippe GRUN (arrivé à 17h23)  
Christophe BRADFER  
Anne-Marie MASSELIN  
Florent TORRE

Philippe DECOBERT  
Valérie LLINARES  
Jean-Philippe GUENARD  
Maryvonne DOYEN

**Absent(e)s excuse(s)** : Julie NIVOIX  
Estelle GRIDAINE

**Donne procuration** : Julie NIVOIX donne procuration à Amandine GOI  
Estelle GRIDAINE donne procuration à Daniel BLONDEAU

**Secrétaire de séance** : Daniel BLONDEAU

## ORDRE DU JOUR :

### 1 DÉSIGNATION D'UN SECRÉTAIRE DE SÉANCE

### 2 APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 03 AVRIL 2026

### 3 DÉSIGNATION DES DIFFÉRENTES COMMISSIONS

#### 3.1 Composition des commissions communales

### 4 FINANCES

#### 4.1 Subvention sorties solaires

### 5 QUESTIONS DIVERSES

#### 1 Désignation d'un secrétaire de séance

Délibération 26\_40

Monsieur le Maire indique que, conformément aux dispositions des articles L 2122-23 et L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales, il appartient au Conseil Municipal de désigner au début de chaque séance son Secrétaire.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, désigne Daniel BLONDEAU en qualité de Secrétaire de séance.

#### 2 Approbation du compte rendu de la dernière séance du conseil municipal

Délibération 26\_41

Le compte-rendu du Conseil Municipal du 03 avril 2026 n'appelle pas d'observation.

Il est adopté à l'unanimité.

#### 3 Désignation des différentes commissions

##### 3.1 Composition des commissions communales

Délibération 26\_42

Le maire rappelle que le Conseil Municipal en date du 03 avril à créer les commissions communales. Il convient de nommer la composition de ces commissions.

Pour rappelle dans les communes de plus de 1 000 habitants, la composition des différentes commissions doit respecter le principe de la représentation proportionnelle pour permettre l'expression pluraliste des élus au sein de l'assemblée communale ».

Les membres sont désignés par vote à bulletin secret (art. L. 2121-21 du CGCT). Toutefois, le conseil municipal peut décider, à l'unanimité, de ne pas procéder au scrutin secret aux nominations ou aux présentations (même article).

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité, décide d'arrêter la composition de chaque commission comme suit :

	Président	Membres Titulaires	Membres suppléants
<b>FINANCES PUBLIQUES</b>	Jean PETRONIO	Amandine GOI	Anthony ROUSSEAUX
		Anne-Marie MASSELIN	Christophe BRADFER
		Philippe GRÜN	Muriel BAJOT
		Renaud MARIAGE	Elodie BILLETTE
		Jean-Philippe GUENARD	Philippe DECOBERT
	Jean PETRONIO	Renaud MARIAGE	Vincent LAROSA

<b>TRAVAUX PATRIMOINE URBANISME FORETS DEVELOPPEMENT DURABLE ENVIRONNEMENT EXTRA URBAIN</b>		Christophe BRADFER	Muriel BAJOT
		Philippe GRÜN	Estelle GRIDAINE
		Daniel BLONDEAU	Florent TORRE
		Anthony ROUSSEAUX	Anne-Marie MASSELIN
		Philippe DECOBERT	Jean-Philippe GUENARD
		Valérie LLINARES	Maryvonne DOYEN
<b>CADRE DE VIE SECURITE SANTE ACCESSIBILITE HANDICAP LOISIRS ET FETES ENVIRONNEMENT URBAIN</b>	Jean PETRONIO	Muriel BAJOT	Amandine GOI
		Anthony ROUSSEAUX	Daniel BLONDEAU
		Philippe GRÜN	Julie NIVOIX
		Anne-Marie MASSELIN	Elodie BILLETTE
		Estelle CIADOUX	Florent TORRE
		Philippe DECOBERT	Jean-Philippe GUENARD
		Valérie LLINARES	Maryvonne DOYEN
<b>COMMISSION ELECTORALE</b>		Philippe GRUN	Anthony ROUSSEAUX
		Anne-Marie MASSELIN	
		Christophe BRADFER	
		Philippe DECOBERT	Jean-Philippe GUENARD
		Valérie LLINARES	
<b>ENFANCE ET JEUNESSE AFFAIRES SCOLAIRES</b>	Jean PETRONIO	Julie NIVOIX	Estelle GRIDAINE
		Elodie BILLETTE	Florent TORRE
		Estelle CIADOUX	Amandine GOI
		Vincent LAROSA	Muriel BAJOT
		Anne-Marie MASSELIN	Daniel BLONDEAU
		Philippe DECOBERT	Valérie LLINARES
		Jean-Philippe GUENARD	Maryvonne DOYEN
<b>COMMUNICATION INFORMATIQUE INTERNET</b>	Jean PETRONIO	Estelle GRIDAINE	Daniel BLONDEAU
		Amandine GOI	Elodie BILLETTE
		Muriel BAJOT	Florent TORRE
		Vincent LAROSA	Julie NIVOIX
		Philippe DECOBERT	Jean-Philippe GUENARD
<b>SPORTS ASSOCIATIVE</b>	Jean PETRONIO	Daniel BLONDEAU	Amandine GOI
		Florent TORRE	Anthony ROUSSEAUX
		Philippe GRÜN	Muriel BAJOT
		Julie NIVOIX	Christophe BRADFER
		Elodie BILLETTE	Renaud MARIAGE
		Valérie LLINARES	Jean-Philippe GUENARD
		Philippe DECOBERT	Maryvonne DOYEN
<b>COMMERCES ENTREPRISES ARTISANAT PROFESSIONS MEDICALES ET PARAMEDICALES</b>	Jean PETRONIO	Vincent LAROSA	M. Daniel BLONDEAU
		Anthony ROUSSEAUX	Elodie BILLETTE
		Muriel BAJOT	Florent TORRE
		Philippe DECOBERT	Jean-Philippe GUENARD

## **4 Finances**

### **4.1 Subvention sorties scolaires**

Délibération 26\_43

Monsieur le Maire présente aux membres du Conseil Municipal la demande de subvention de la directrice de l'école.

Les sorties prévues sont les suivantes :

- La ferme pédagogique de Liart
- Les vieux métiers d'Azannes et Soumazannes
- La cité des sciences à Paris

Le coût total de ces sorties s'élève à 5 200 €, la directrice sollicite une subvention de 10 € par élève soit un total de 1 290 €.

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise le versement de cette subvention et dégage les crédits nécessaires.

## **5 Questions diverses**

La chasse aux oeufs du 06 avril 2026 s'est bien déroulée.

Muriel BAJOT fait le point sur la fête des 100 jours de l'école qui a eu lieu le mardi 07 avril, tout au long de la journée des activités sur ce thème ont été réalisées. Le vendredi 10 avril fut la journée du carnaval, les enfants ont fait le tour du Lotissement Manicourt.

Le secrétaire de séance

Le Maire